

ADMINISTRATION COMMUNALE RAMBROUCH

AVIS PUBLIC

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Rambrouch porte à la connaissance du public que le conseil communal se réunira en séance publique

le jeudi, 14 juin 2018 à 16.00 heures

dans la salle de réunion (1^{er} étage) de la maison Communale à Rambrouch

pour délibérer et décider sur les objets suivants :

- 1.) **Délibération portant approbation du devis se rapportant aux travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Hueschterknapp ».**
- 2.) **Délibération portant approbation du devis se rapportant aux travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Huuscht ».**
- 3.) **Délibération portant approbation du devis se rapportant aux travaux d'aménagement d'un chemin forestier au lieu-dit « Ummerbësch ».**
- 4.) **Délibération portant révision de sa décision prise en séance du 22 mars 2018 relative à l'engagement d'un emprunt supplémentaire.**
- 5.) **Délibération concernant la création d'un poste supplémentaire dans la carrière E de l'ouvrier communal.**
- 6.) **Délibération concernant la création de 3 postes supplémentaires dans la carrière B de l'ouvrier communal.**
- 7.) **Délibération concernant la demande d'un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de la commune de Rambrouch pour l'exercice en cours : acquisition de terrains nus.**
- 8.) **Approbation d'un acte notarié se rapportant à l'aliénation d'une parcelle sise à WOLWELANGE.**
- 9.) **Délibération portant désignation du président de la commission consultative aux affaires culturelles.**
- 10.) **Délibération portant désignation du président de la commission consultative d'intégration.**
- 11.) **Délibération portant désignation du président de la commission consultative des sports.**
- 12.) **Délibération portant approbation de l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement fondamental de la commune de Rambrouch pour l'année scolaire 2018-2019, y inclus le PEP (plan d'encadrement périscolaire) et le PDS (plan de développement de l'établissement scolaire).**
- 13.) **Délibération de principe concernant l'assimilation des salariés à tâche intellectuelle aux fonctionnaires et employés communaux en matière de majorations de la valeur du point indiciaire.**
- 14.) **Décompte : réaménagement de la « rue de la Station » et de la « rue de l'Ermitage » à WOLWELANGE.**

- 15.) **Délibération portant approbation de déclarations de recettes.**
- 16.) **HUIS CLOS : Délibération se rapportant à la proposition de réaffectation de candidat(e)s aux postes d'instituteur(trice) déclarés vacants sur la 1^{ère} liste publiée par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.**
- 17.) **HUIS CLOS : Nomination d'un agent (m/f) à tâche complète et à durée indéterminée sous le statut de l'employé communal au poste vacant figurant sous la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social (anc. éducateur diplômé), pour les besoins des structures d'accueil en annexe au centre scolaire à Koetschette.**
- 18.) **Réponses aux questions posées au collège des bourgmestre et échevins.**

Rambrouch, le 6 juin 2018.

Le Collège des bourgmestre et échevins,

RODESCH, BINCK et BOLMER

